



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CENTRE-VAL DE LOIRE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R24-2018-123

PUBLIÉ LE 14 MAI 2018

Sommaire

DREAL Centre-Val de Loire

R24-2018-05-03-013 - Arrêté portant suspension de l'agrément du CER CASSEGRAIN Formation Professionnelle à dispenser les Formations Initiales Minimales Obligatoires (FIMO) et les Formations Continues Obligatoires (FCO) des conducteurs du Transport Routier de Marchandises (2 pages) Page 4

Ministère des solidarités et de la santé

R24-2018-01-08-003 - Arrêté du 08/01/2018 portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Union pour le Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales de la région Centre Val de Loire (3 pages) Page 7

R24-2018-01-08-004 - Arrêté du 08/01/2018 portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Union pour le Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales de la région Centre Val de Loire (3 pages) Page 11

R24-2018-02-08-011 - Arrêté du 08/02/2018 arrêté modificatif n° 1 portant nomination des membres du conseil d'administration de la Caisse d'allocations familiales d'Indre et Loire (3 pages) Page 15

R24-2018-02-15-015 - Arrêté du 15/01/2018 Arrêté modificatif n° 2 de l'arrêté du 08/01/2018 portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Union pour le Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales de la région Centre Val de Loire (3 pages) Page 19

R24-2018-01-25-007 - Arrêté du 25/01/2018 Portant nomination des membres du conseil d'administration de la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail de la région Centre Val de Loire (3 pages) Page 23

R24-2018-01-26-007 - Arrêté du 26/01/2018 modificatif n°1 portant nomination des membres du conseil d'administration de la Caisse d'allocations familiales d'Eure et Loir (4 pages) Page 27

R24-2018-04-18-006 - ARRETE modificatif n° 1 du 18/04/2018 portant modification de la composition des membres du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales du Cher (2 pages) Page 32

R24-2018-04-18-007 - ARRETE modificatif n° 1 du 18/04/2018 portant modification de la composition des membres du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales du Loir-et-Cher (1 page) Page 35

R24-2018-04-24-004 - ARRETE modificatif n° 1 du 24/04/2018 portant modification de la composition des membres du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales du Loiret (1 page) Page 37

R24-2018-04-20-004 - ARRETE modificatif n° 2 du 20/04/2018 portant modification de la composition des membres du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales d'Indre-et-Loire (2 pages) Page 39

Rectorat de l'académie d'Orléans-Tours

R24-2018-05-24-001 - ARRÊTÉ Portant sur composition de la commission académique d'harmonisation de l'épreuve anticipée de Travaux Personnels Encadrés du baccalauréat session 2018 (1 page)

Page 42

DREAL Centre-Val de Loire

R24-2018-05-03-013

Arrêté portant suspension de l'agrément du CER
CASSEGRAIN Formation Professionnelle à dispenser les
Formations Initiales Minimales Obligatoires (FIMO) et les
Formations Continues Obligatoires (FCO) des conducteurs
du Transport Routier de Marchandises

**DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT CENTRE-VAL DE LOIRE**
SERVICE DEPLACEMENTS INFRASTRUCTURES TRANSPORTS

ARRÊTÉ

portant suspension de l'agrément du CER CASSEGRAIN Formation Professionnelle à dispenser les Formations Initiales Minimales Obligatoires (FIMO) et les Formations Continues Obligatoires (FCO) des conducteurs du Transport Routier de Marchandises

LE PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu la directive n° 2003/59/CE du Parlement Européen et du Conseil du 15 juillet 2003 relative à la qualification initiale et à la formation continue des conducteurs de certains véhicules routiers affectés aux transports de marchandises ou de voyageurs, modifiant le règlement CEE n° 3820/85 du Conseil ainsi que la directive 91/439/CEE du Conseil et abrogeant la directive n° 76/914/CEE du Conseil ;

Vu les articles R. 3314-19 à R. 3314-28 du code des Transports relatifs à l'agrément des centres et établissements à dispenser les formations initiales et continues des conducteurs de certains véhicules affectés aux transports routiers de marchandises ou de voyageurs ;

Vu l'arrêté ministériel du 3 janvier 2008, modifié le 23 mai 2013, relatif au programme et aux modalités de mise en œuvre de la formation professionnelle initiale et continue des conducteurs du transport routier de marchandises et de voyageurs ;

Vu l'arrêté ministériel du 3 janvier 2008, modifié le 2 mars 2011, relatif à l'agrément des centres de formation professionnelle habilités à dispenser la formation professionnelle initiale et continue des conducteurs du transport routier de marchandises et de voyageurs ;

Vu l'arrêté préfectoral du 7 septembre 2015 portant transfert au CER CASSEGRAIN Formation Professionnelle, représenté par Messieurs Hicham AMRI et Aballach Sami SEFIANE, co-gérants, de l'agrément à dispenser les formations obligatoires initiales et continues des conducteurs du transport routier de marchandises accordé par arrêté préfectoral du 6 octobre 2014 ;

Vu le décret du 2 août 2017 nommant Monsieur Jean-Marc FALCONE, préfet de la région Centre-Val de Loire, préfet du Loiret ;

Vu l'arrêté ministériel du 18 juillet 2014 nommant Monsieur Christophe CHASSANDE, directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Centre-Val de Loire ;

Vu l'arrêté préfectoral du 1^{er} février 2018 portant délégation de signature à Monsieur Christophe CHASSANDE en matière d'administration générale ;

Vu le message adressé le 16 avril 2018 par la Responsable administrative et commerciale du centre de formation CER CASSEGRAIN Formation Professionnelle informant la DREAL du déménagement intervenu le 10 avril 2018 ;

Considérant que le centre a quitté les locaux déclarés ZAC des Balletières à Orléans, pour lesquels l'agrément à dispenser les formations professionnelles initiales et continues des conducteurs du transport routier de Marchandises lui a été accordé par arrêté préfectoral du 7 septembre 2015 ;

Considérant que la condition relative à l'obligation de disposer des moyens matériels : infrastructures, locaux adaptés à dispenser des formations professionnelles et installations (aires de manœuvres et quai de chargement) n'est pas respectée ;

Considérant que le centre CER CASSEGRAIN Formation Professionnelle ne respecte plus les dispositions de l'arrêté ministériel du 3 janvier 2008 modifié relatif à l'agrément des centres et établissements à dispenser les formations initiale et continue des conducteurs de certains véhicules affectés aux transports routiers de marchandises ou de voyageurs ;

ARRÊTE

Article 1er : L'agrément à dispenser les formations professionnelles initiales et continues des conducteurs du transport routier de Marchandises, accordé par arrêté préfectoral du 7 septembre 2015 est suspendu à compter du 16 avril 2018.

Article 2 : Le présent arrêté est notifié à Messieurs Hicham AMRI et Aballah Sami SEFIANE, co-gérants de la SARL CASSEGRAIN Formation Professionnelle.

Article 3 : Le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement est chargé de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Centre-Val de Loire.

Fait à Orléans, le 3 mai 2018
Pour le préfet de région Centre-Val de Loire
et par délégation
Le directeur de la DREAL
Signé : Christophe CHASSANDE

Ministère des solidarités et de la santé

R24-2018-01-08-003

Arrêté du 08/01/2018

portant nomination des membres du conseil
d'administration de l'Union pour le
Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et
d'Allocations Familiales de la région
Centre Val de Loire

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 10/01/2018

**Arrêté modificatif n° 1 de l'arrêté du 08/01/2018 portant nomination des membres
du conseil d'administration de l'Union pour le Recouvrement
des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales
de la région Centre Val de Loire**

La ministre des solidarités et de la santé,

Vu le code de la sécurité sociale, et notamment les articles L.213-2 et D.231-1 à D.231-4 ;

Vu les désignations formulées par le préfet de la région Centre Val de Loire en date du
09/01/2018 ;

Vu les désignations formulées par les organisations et institutions habilitées ;

ARRETE

Article 1

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'Union pour le Recouvrement
des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales du Centre Val de Loire

En tant que Représentants des assurés sociaux:

- Sur désignation de la Confédération Générale du Travail - (CGT)

Membre Titulaire M Patrick FRESNE

Membre Titulaire Non désigné

Membre Suppléant M Axel MONTARU

Membre Suppléant Non désigné

- Sur désignation de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière - (CGT-FO)

Membre Titulaire Mme Nathalie ROMA

Membre Titulaire M François HUGUET

Membre Suppléant Mme Brigitte VANACKER

Membre Suppléant M Roch SANNIER

- Sur désignation de la Confédération Française Démocratique du Travail - (CFDT)

Membre Titulaire	Mme Valérie FRAIPONT
Membre Titulaire	M Rachid BOUADMA
Membre Suppléant	M Lionel ZUSATZ
Membre Suppléant	Non désigné

- Sur désignation de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens - (CFTC)

Membre Titulaire	M Daniel VIORA
Membre Suppléant	M Alain TOURTEAU

- Sur désignation de la Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres - (CFE-CGC)

Membre Titulaire	M Jean-Yves PAITA-DEJAILLE
Membre Suppléant	M Eric PINSON

En tant que Représentants des employeurs:

- Sur désignation du Mouvement des entreprises de France - (MEDEF)

Membre Titulaire	M Patrick VERITE
Membre Titulaire	M Nicolas GILBERT
Membre Titulaire	M Dominique CHEVALLIER
Membre Suppléant	Mme Isabelle BOILEAU
Membre Suppléant	M Christophe ROUSSEAU
Membre Suppléant	M Michel DUGARDIN

- Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises - (CPME)

Membre Titulaire	M Jean louis CORBEAU
Membre Suppléant	M Fernand TOUZET

- Sur désignation de l'Union des entreprises de Proximité - (U2P)

Membre Titulaire	M David FORGET
Membre Suppléant	M Serge VOISIN

En tant que Représentants des travailleurs indépendants:

- Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises - (CPME)

Membre Titulaire M Guillaume AUBRY

Membre Suppléant Non désigné

- Sur désignation de l'Union des entreprises de Proximité - (U2P)

Membre Titulaire M Bernard BEAUCHET

Membre Suppléant M Denis FRITSCH

- Sur désignation conjointe de l'Union nationale des professions libérales - (UNAPL) et de la Chambre nationale des professions libérales (CNPL)

-

Membre Titulaire M Jean-Francois ANGENAULT

Membre Suppléant Non désigné

En tant que Personnes qualifiées

M Philippe PIGAULT

M Philippe GABARRA

M Paul FERRANDEZ

Non désigné

Article 2

La cheffe de l'antenne interrégionale de Paris de la Mission Nationale de Contrôle et d'Audit des organismes de sécurité sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté qui prendra effet à compter du 18/01/2018 et qui sera publié aux Recueils des Actes Administratifs de la préfecture de la région Centre Val de Loire .

Fait à Paris, le 10/01/2018

La ministre des solidarités et de la santé,

Pour la ministre et par délégation:

La cheffe de l'antenne interrégionale de Paris de la Mission Nationale
de Contrôle et d'Audit des organismes de Sécurité Sociale

Signé : Béatrice BARDIN

Ministère des solidarités et de la santé

R24-2018-01-08-004

Arrêté du 08/01/2018

portant nomination des membres du conseil
d'administration de l'Union pour le
Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et
d'Allocations Familiales de la région
Centre Val de Loire

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 08/01/2018 **portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Union pour le** **Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales de la région** **Centre Val de Loire**

La ministre des solidarités et de la santé,

Vu le code de la sécurité sociale, et notamment les articles L.213-2 et D.231-1 à D.231-4;

Vu les désignations formulées par les organisations et institutions habilitées ;

ARRETE

Article 1

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'Union pour le Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales du Centre Val de Loire

En tant que Représentants des assurés sociaux:

- Sur désignation de la Confédération Générale du Travail - (CGT)

Membre Titulaire	M Patrick FRESNE
Membre Titulaire	Non désigné
Membre Suppléant	M Axel MONTARU
Membre Suppléant	Non désigné

- Sur désignation de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière - (CGT-FO)

Membre Titulaire	Mme Nathalie ROMA
Membre Titulaire	M François HUGUET
Membre Suppléant	Mme Brigitte VANACKER
Membre Suppléant	M Roch SANNIER

- Sur désignation de la Confédération Française Démocratique du Travail - (CFDT)

Membre Titulaire	Mme Valérie FRAIPONT
Membre Titulaire	M Rachid BOUADMA

Membre Suppléant M Lionel ZUSATZ

Membre Suppléant Non désigné

- Sur désignation de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens - (CFTC)

Membre Titulaire M Daniel VIORA

Membre Suppléant M Alain TOURTEAU

- Sur désignation de la Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres – (CFE-CGC)

-

Membre Titulaire M Jean-Yves PAITA-DEJAILLE

Membre Suppléant M Eric PINSON

En tant que Représentants des employeurs:

- Sur désignation du Mouvement des entreprises de France - (MEDEF)

Membre Titulaire M Patrick VERITE

Membre Titulaire M Nicolas GILBERT

Membre Titulaire M Dominique CHEVALLIER

Membre Suppléant Mme Isabelle BOILEAU

Membre Suppléant M Christophe ROUSSEAU

Membre Suppléant M Michel DUGARDIN

- Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises - (CPME)

Membre Titulaire M Jean louis CORBEAU

Membre Suppléant M Fernand TOUZET

- Sur désignation de l'Union des entreprises de Proximité - (U2P)

Membre Titulaire M David FORGET

Membre Suppléant M Serge VOISIN

En tant que Représentants des travailleurs indépendants:

- Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises - (CPME)

Membre Titulaire M Guillaume AUBRY

Membre Suppléant Non désigné

- Sur désignation de l'Union des entreprises de Proximité - (U2P)

Membre Titulaire M Bernard BEAUCHET

Membre Suppléant M Denis FRITSCH

- Sur désignation conjointe de l'Union nationale des professions libérales - (UNAPL) et de la Chambre nationale des professions libérales (CNPL)

-

Membre Titulaire M Jean-François ANGENAULT

Membre Suppléant Non désigné

En tant que Personnes qualifiées

Non désigné

Non désigné

Non désigné

Non désigné

Article 2

La cheffe de l'antenne interrégionale de Paris de la Mission Nationale de Contrôle et d'Audit des organismes de sécurité sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté qui prendra effet à compter du 18/01/2018 et qui sera publié aux Recueils des Actes Administratifs de la préfecture de la région Centre Val de Loire .

Fait à Paris, le 08/01/2018

La ministre des solidarités et de la santé,

Pour la ministre et par délégation:

La cheffe de l'antenne interrégionale de Paris de la Mission Nationale
de Contrôle et d'Audit des organismes de Sécurité Sociale

Signé : Béatrice BARDIN

Ministère des solidarités et de la santé

R24-2018-02-08-011

Arrêté du 08/02/2018

arrêté modificatif n° 1 portant nomination des membres
du conseil d'administration de la Caisse d'allocations
familiales d'Indre et Loire

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 08/02/2018 arrêté modificatif n° 1 portant nomination des membres du conseil d'administration de la Caisse d'allocations familiales d'Indre et Loire

La ministre des solidarités et de la santé,

Vu le code de la sécurité sociale, et notamment les articles L.212-2 et D.231-1 à D.231-4 ;

Vu les désignations formulées par le préfet de la région Centre Val de Loire en date du 05/12/2017 ;

Vu les désignations formulées par les organisations et institutions habilitées ;

ARRETE

Article 1

Sont nommés membres du conseil d'administration de la Caisse d'allocations familiales d'Indre et Loire :

En tant que Représentants des assurés sociaux:

- Sur désignation de la Confédération Générale du Travail - (CGT)

Membre Titulaire	M. Aurelien TOUCHARD Membre
Titulaire	Mme Hyasmina DELAMARE
Membre Suppléant	M. Fabrice ORE
Membre Suppléant	Mme Maryline MARTIN

- Sur désignation de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière - (CGT-FO)

Membre Titulaire	M. Gauthier GRASSIN
Membre Titulaire	M. Jacky CHAUVIERE
Membre Suppléant	M. Philippe MOREAU
Membre Suppléant	Mme Marie Pierre VALLET

- Sur désignation de la Confédération Française Démocratique du Travail - (CFDT)

Membre Titulaire	M. Sahbi BENNA
Membre Titulaire	Mme Patricia PILON
Membre Suppléant	Mme Saadia AHED
Membre Suppléant	Non désigné

- Sur désignation de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens - (CFTC)

Membre Titulaire	M. Claude GRATEAU
Membre Suppléant	Mme Patricia COULEARD

- Sur désignation de la Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres - (CFE-CGC)

Membre Titulaire	M. Stéphane SURAUD
Membre Suppléant	Mme Claudine GILLET

En tant que Représentants des employeurs:

- Sur désignation du Mouvement des entreprises de France - (MEDEF)

Membre Titulaire	M. Patrick Aoustet
Membre Titulaire	Mme Sophie OLLAGNIER
Membre Titulaire	Mme Karine PORCEDDA-LOISEAU
Membre Suppléant	M. Laurent TRIOREAU
Membre Suppléant	Mme Emmanuelle GAUDRON-MARY
Membre Suppléant	Mme Olga FORNET

- Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises - (CPME)

Membre Titulaire	Mme Karine LAFONT
Membre Suppléant	Non désigné

- Sur désignation de l'Union des entreprises de Proximité - (U2P)

Membre Titulaire	M. Franck BRUYNEEL
Membre Suppléant	M. Eric LAUNAY

En tant que Représentants des travailleurs indépendants:

- Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises - (CPME)

Membre Titulaire	M. Alain PEYTOUR
Membre Suppléant	Mme Malika BOUHNİK

- Sur désignation de l'Union des entreprises de Proximité - (U2P)

Membre Titulaire	Mme Carole BOISSE
Membre Suppléant	M. Mauro CUZZONI

- Sur désignation conjointe de l'Union Nationale des Professions Libérales - (UNAPL) et de la Chambre Nationale des Professions Libérales - (CNPL)

Membre Titulaire	Non désigné
Membre Suppléant	Non désigné

En tant que Représentants des associations familiales:

- Sur désignation de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF) /Union Départementale des Associations Familiales (UDAF)

Membre Titulaire	Mme Françoise ROUILLE PELTIER
Membre Titulaire	M. Karl MOYER
Membre Titulaire	M. Jean JOUBERT
Membre Titulaire	Mme Patricia POUIT
Membre Suppléant	M. Eric MARECHAL
Membre Suppléant	M. Pierre MABIRE
Membre Suppléant	Mme Paula MOISY
Membre Suppléant	Mme Muriel SOUDEE

En tant que Personnes qualifiées

M. Michel GASQUE
M. Eric LE PAGE
Mme Stéphanie RIOCREUX
Non désigné

Article 2

La cheffe de l'antenne interrégionale de Paris de la Mission Nationale de Contrôle et d'Audit des organismes de Sécurité Sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté qui prendra effet à compter du 09/02/2018 et qui sera publié aux Recueils des Actes Administratifs de la préfecture de la région Centre-Val-de-Loire.

Fait à Paris, le 08/02/2018
La ministre des solidarités et de la santé,
Pour la ministre et par délégation:
La cheffe de l'antenne interrégionale de Paris
de la Mission Nationale de Contrôle et d'Audit des organismes de Sécurité Sociale
Signé : Béatrice BARDIN

Ministère des solidarités et de la santé

R24-2018-02-15-015

Arrêté du 15/01/2018

Arrêté modificatif n° 2 de l'arrêté du 08/01/2018 portant
nomination des membres
du conseil d'administration de l'Union pour le
Recouvrement des cotisations de
Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales de la région
Centre Val de Loire

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 15/01/2018

Arrêté modificatif n° 2 de l'arrêté du 08/01/2018 portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Union pour le Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales de la région Centre Val de Loire

La ministre des solidarités et de la santé,

Vu le code de la sécurité sociale, et notamment les articles L.213-2 et D.231-1 à D.231-4 ;

Vu les désignations formulées par le préfet de la région Centre Val de Loire en date du 09/01/2018 ;

Vu les désignations formulées par les organisations et institutions habilitées ;

ARRETE

Article 1

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'Union pour le Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales du Centre Val de Loire

En tant que Représentants des assurés sociaux:

- Sur désignation de la Confédération Générale du Travail - (CGT)

Membre Titulaire	M Patrick FRESNE
Membre Titulaire	M Pascal AUBERT
Membre Suppléant	M Axel MONTARU
Membre Suppléant	M François LEPAIN

- Sur désignation de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière - CGT-FO)

Membre Titulaire	Mme Nathalie ROMA
Membre Titulaire	M François HUGUET
Membre Suppléant	Mme Brigitte VANACKER

Membre Suppléant

M Roch SANNIER

- Sur désignation de la Confédération Française Démocratique du Travail - (CFDT)

Membre Titulaire

Mme Valérie FRAIPONT

Membre Titulaire

M Rachid BOUADMA

Membre Suppléant

M Lionel ZUSATZ

Membre Suppléant

Non désigné

- Sur désignation de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens - (CFTC)

Membre Titulaire

M Daniel VIORA

Membre Suppléant

M Alain TOURTEAU

- Sur désignation de la Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres - (CFE-CGC)

Membre Titulaire

M Jean-Yves PAITA-DEJAILLE

Membre Suppléant

M Eric PINSON

En tant que Représentants des employeurs:

- Sur désignation du Mouvement des entreprises de France - (MEDEF)

Membre Titulaire

M Patrick VERITE

Membre Titulaire

M Nicolas GILBERT

Membre Titulaire

M Dominique CHEVALLIER

Membre Suppléant

Mme Isabelle BOILEAU

Membre Suppléant

M Christophe ROUSSEAU

Membre Suppléant

M Michel DUGARDIN

- Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises - (CPME)

Membre Titulaire

M Jean louis CORBEAU

Membre Suppléant

M Fernand TOUZET

- Sur désignation de l'Union des entreprises de Proximité - (U2P)

Membre Titulaire

M David FORGET

Membre Suppléant

M Serge VOISIN

En tant que Représentants des travailleurs indépendants:

- Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises - (CPME)

Membre Titulaire M Guillaume AUBRY

Membre Suppléant Non désigné

- Sur désignation de l'Union des entreprises de Proximité - (U2P)

Membre Titulaire M Bernard BEAUCHET

Membre Suppléant M Denis FRITSCH

- Sur désignation conjointe de l'Union nationale des professions libérales - (UNAPL) et de la Chambre nationale des professions libérales (CNPL)

Membre Titulaire M Jean-Francois ANGENAULT

Membre Suppléant Non désigné

En tant que Personnes qualifiées

M Philippe PIGAULT

M Philippe GABARRA

M Paul FERRANDEZ

Non désigné

Article 2

La cheffe de l'antenne interrégionale de Paris de la Mission Nationale de Contrôle et d'Audit des organismes de sécurité sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté qui prendra effet à compter du 18/01/2018 et qui sera publié aux Recueils des Actes Administratifs de la préfecture de la région Centre Val de Loire .

Fait à Paris, le 15/01/2018

La ministre des solidarités et de la santé, Pour la ministre et par délégation:

La cheffe de l'antenne interrégionale de Paris de la Mission Nationale
de Contrôle et d'Audit des organismes de Sécurité Sociale

Signé : Béatrice BARDIN

Ministère des solidarités et de la santé

R24-2018-01-25-007

Arrêté du 25/01/2018

Portant nomination des membres du conseil
d'administration de
la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
de la région Centre Val de Loire

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 25/01/2018 Portant nomination des membres du conseil d'administration de la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail de la région Centre Val de Loire

La ministre des solidarités et de la santé,

Vu le code de la sécurité sociale, et notamment les articles L.215-2 et D.231-1 à D.231-4;

Vu les désignations formulées par le préfet de la région Centre Val de Loire en date du 15/12/2017;

Vu les désignations formulées par les organisations et institutions habilitées ;

ARRETE

Article 1

Sont nommés membres du conseil d'administration de la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail la région Centre Val de Loire:

En tant que Représentants des assurés sociaux:

- Sur désignation de la Confédération Générale du Travail (CGT)

Membre Titulaire	Mme Nathalie BOURBON
Membre Titulaire	M Sébastien MARTINEAU
Membre Suppléant	M Alain GUILMAIN
Membre Suppléant	M Jean-Luc PESQUET

- Sur désignation de la Confédération Générale du travail - Force Ouvrière (CGT-FO)

Membre Titulaire	Mme Patricia GUY
Membre Titulaire	M Patrick VINATIER
Membre Suppléant	M Alain PIQUEMAL
Membre Suppléant	M Xavier PESSON

- Sur désignation de la Confédération Française Démocratique du Travail

Membre Titulaire	M François BIDET
Membre Titulaire	Mme Nathalie WEITZENFELD

Membre Suppléant Mme Marie-Annette COUVRAT

Membre Suppléant M François ROQUENCOURT

- Sur désignation de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens – (CFTC)

Membre Titulaire M Jean-Marie LEBROC

Membre Suppléant M Pascal THOMAS

- Sur désignation de la Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres - (CFE-CGC)

Membre Titulaire Mme Martine DELIGNE

Membre Suppléant M Eric PINSON

En tant que Représentants des employeurs:

- Sur désignation du Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

Membre Titulaire M Olivier STEFFGENN

Membre Titulaire M Philippe VAREILLES

Membre Titulaire Mme Annie MORDANT

Membre Titulaire M Jean-Michel BRUYELLE

Membre Suppléant Mme Elisabeth DUGARDIN

Membre Suppléant M Jean-Louis DECHERAT

Membre Suppléant M Jean-Marc ROUSSEAU

Membre Suppléant M Philippe DUPOUYET

- Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises - (CPME)

Membre Titulaire M Thierry LAMIABLE

Membre Titulaire

Membre Suppléant M Jean Jacques ROSET

Membre Suppléant

- Sur désignation de l'Union des entreprises de Proximité - (U2P)

Membre Titulaire Mme Chantal WORNİ

Membre Titulaire M Franck BRUYNEEL

Membre Suppléant M Eric GUINOISEAU

Membre Suppléant M Dominique BLONDEAU

Autres Représentants:

- Sur désignation de la Fédération nationale de la mutualité française (FNMF)

Membre Titulaire	M Eric TABARINO
Membre Suppléant	Mme Rose Marie MINAYO-CHAMPION

En tant que Personnes qualifiées

Mme Christelle PEAN
Mme Odile BORDIER
M Gerard CARON non désigné

Autres Représentants (voix consultative):

- Sur désignation de l'Union nationale des associations familiales (UNAF) /Union départementale des associations familiales (UDAF)

Membre Titulaire	Mme Sophie AUGUSTE
Membre Suppléant	Mme Maryline KOERPER

Article 2

La cheffe de l'antenne interrégionale de Paris de la Mission Nationale de Contrôle et d'Audit des organismes de Sécurité Sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté qui prendra effet à compter du 19/01/2018 et qui sera publié aux Recueils des Actes Administratifs de la préfecture de la région Centre Val de Loire.

Fait à Paris, le 25/01/2018
La ministre des solidarités et de la santé,
Pour la ministre et par délégation:
La cheffe de l'antenne interrégionale de Paris de la Mission Nationale de Contrôle et d'Audit des
organismes de Sécurité Sociale
Signé : Béatrice BARDIN

Ministère des solidarités et de la santé

R24-2018-01-26-007

Arrêté du 26/01/2018

modificatif n°1 portant nomination des membres du
conseil d'administration
de la Caisse d'allocations familiales d'Eure et Loir

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 26/01/2018 modificatif n°1 portant nomination des membres du conseil d'administration de la Caisse d'allocations familiales d'Eure et Loir

La ministre des solidarités et de la santé,

Vu le code de la sécurité sociale, et notamment les articles L.212-2 et D.231-1 à D.231-4;

Vu les désignations formulées par le préfet de la région Centre en date du 05/12/2017;

Vu les désignations formulées par les organisations et institutions habilitées ;

ARRETE

Article 1

Sont nommés membres du conseil d'administration de la Caisse d'allocations familiales d'Eure et Loir:

En tant que Représentants des assurés sociaux:

- Sur désignation de la Confédération Générale du Travail - (CGT)

Membre Titulaire	Mme Carole BRASSART
Membre Titulaire	M Sylvain ROLAND
Membre Suppléant	Mme Christina LOISON
Membre Suppléant	M Gilles MIQUEL

- Sur désignation de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière - (CGT-FO)

Membre Titulaire	M Olivier FROGER
Membre Titulaire	Mme Corinne BRESCH
Membre Suppléant	M David GOMES
Membre Suppléant	Mme Nathalie AIMOND

- Sur désignation de la Confédération Française Démocratique du Travail - (CFDT)

Membre Titulaire	M Patrice PEGNY
Membre Titulaire	Mme Joelle ROUX
Membre Suppléant	M Thierry REPELLIN
Membre Suppléant	Mme Laurence NICORA

- Sur désignation de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens - (CFTC)

Membre Titulaire	M Antoine FREBET
Membre Suppléant	M Manuel GUILLOT

- Sur désignation de la Confédération française de l'encadrement - Confédération générale des cadres - (CFE-CGC)

Membre Titulaire	Mme Carole STAHL
Membre Suppléant	Mme Annie BERTHOULE

En tant que Représentants des employeurs:

- Sur désignation du Mouvement des entreprises de France - (MEDEF)

Membre Titulaire	Mme Carole LEBRUN
Membre Titulaire	Mme Véronique DAUVILLIER
Membre Titulaire	M Bruno GUENARD
Membre Suppléant	M Pierre-Frédéric BILLET
Membre Suppléant	Mme Karine BOINET
Membre Suppléant	Non désigné

- Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises - (CPME)

Membre Titulaire	Mme Catherine MAILLOT
Membre Suppléant	M Bruno ROCQUAIN

- Sur désignation de l'Union des entreprises de proximité - (U2P)

Membre Titulaire	Mme Gaëlle TRAVERS
Membre Suppléant	Non désigné

En tant que Représentants des travailleurs indépendants:

- Sur désignation de la Confédération des petites et moyennes entreprises - (CPME)

Membre Titulaire M Christophe SAVOURE

Membre Suppléant Non désigné

- Sur désignation de l'Union des entreprises de proximité - (U2P)

Membre Titulaire Mme Cécile MELAINE

Membre Suppléant Mme Isabelle BROCHARD

- Sur désignation conjointe de l'Union nationale des professions libérales - (UNAPL) et de la Chambre nationale des professions libérales – (CNPL)

Membre Titulaire Non désigné

Membre Suppléant Non désigné

En tant que Représentants des associations familiales:

- Sur désignation de l'Union nationale des associations familiales (UNAF) /Union départementale des associations familiales (UDAF)

Membre Titulaire Mme Charlotte MARCEUL

Membre Titulaire Mme Liliane CORDIOUX

Membre Titulaire Mme Sophie AUGUSTE

Membre Titulaire Mme Severine LEVY

Membre Suppléant Mme Rachida MOUNI

Membre Suppléant Mme Noeline LEROY

Membre Suppléant Mme Dorine JEANDROZ

Membre Suppléant Non désigné

En tant que Personnes qualifiées

Mme Isabelle COUZINET-GENNETAY

M Yoan HUBERT

Mme Grace DE SAINT JUST

Non désigné

Article 2

La cheffe de l'antenne interrégionale de Paris de la Mission Nationale de Contrôle et d'Audit des organismes de Sécurité Sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux Recueils des Actes Administratifs de la préfecture de la région Centre Val de Loire.

Fait à Paris, le 26/01/2018

La ministre des solidarités et de la santé,

Pour la ministre et par délégation:

La cheffe de l'antenne interrégionale de Paris de la Mission Nationale de Contrôle
et d'Audit des organismes de Sécurité Sociale

Signé : Béatrice BARDIN

Ministère des solidarités et de la santé

R24-2018-04-18-006

ARRETE modificatif n° 1 du 18/04/2018
portant modification de la composition des membres du
conseil d'administration de la Caisse d'Allocations
Familiales du Cher

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

ARRETE modificatif n° 1 du 18/04/2018 portant modification de la composition des membres du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales du Cher

La ministre des solidarités et de la santé

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 212-2 et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté ministériel du 04 janvier 2018 portant nomination de la composition des membres du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales du Cher ;

Vu l'arrêté du 14 novembre 2017 portant délégation de signature à Madame Béatrice BARDIN, cheffe de l'antenne de Paris de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

Vu la désignation formulée par la Confédération Générale du Travail (CGT)

A R R Ê T E

Article 1^{er}

L'arrêté ministériel du 04 janvier 2018 susvisé est complété et modifié comme suit :

Article 1

En tant que représentants des salariés :

Sur désignation de Confédération Générale du Travail (CGT) ;

Suppléant : Monsieur Pascal AUBERT (siège vacant)

En tant que représentants des employeurs :

Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes entreprises (CPME) ;

Suppléante : Madame Evelyne LEBLET

En tant que personne qualifiée :

Madame Frédérique BARNIER

Le reste est sans changement.

Article 2

La Cheffe d'antenne de Paris de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la région Centre Val de Loire.

Fait à Paris, le 18 avril 2018
La Cheffe de l'antenne de Paris
de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale
Signé : Béatrice BARDIN

Ministère des solidarités et de la santé

R24-2018-04-18-007

ARRETE modificatif n° 1 du 18/04/2018
portant modification de la composition des membres du
conseil
d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales du
Loir-et-Cher

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

ARRETE modificatif n° 1 du 18/04/2018 portant modification de la composition des membres du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales du Loir-et-Cher

La ministre des solidarités et de la santé

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 212-2 et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté ministériel du 17 janvier 2018 portant nomination de la composition des membres du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales du Loir-et-Cher ;

Vu l'arrêté du 14 novembre 2017 portant délégation de signature à Madame Béatrice BARDIN, cheffe de l'antenne de Paris de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

Vu la désignation formulée par le Mouvement des Entreprises de France (MEDEF)

A R R Ê T E

Article 1^{er} L'arrêté ministériel du 17 janvier 2018 susvisé est complété comme suit :

Article 1

En tant que représentants des employeurs :

Sur désignation du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF)

Membre Suppléant :

- Monsieur Alain LEJEAU (siège vacant)

Le reste est sans changement.

Article 2

La Cheffe d'antenne de Paris de la Mission Nationale de Contrôle et d'Audit des organismes de sécurité sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la région Centre Val de Loire.

Fait à Paris, le 18 Avril 2018
La Cheffe de l'antenne de Paris
de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale
Signé : Béatrice BARDIN

Ministère des solidarités et de la santé

R24-2018-04-24-004

ARRETE modificatif n° 1 du 24/04/2018
portant modification de la composition des membres du
conseil
d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales du
Loiret

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

ARRETE modificatif n° 1 du 24/04/2018 portant modification de la composition des membres du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales du Loiret

La ministre des solidarités et de la santé

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 212-2 et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté ministériel du 9 janvier 2018 portant nomination de la composition des membres du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales du Loiret ;

Vu l'arrêté du 14 novembre 2017 portant délégation de signature à Madame Béatrice BARDIN, cheffe de l'antenne de Paris de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

Vu la désignation formulée par la Confédération Générale du Travail – Force Ouvrière (CGT-FO)

A R R Ê T E

Article 1^{er}

L'arrêté ministériel du 9 janvier 2018 susvisé est complété comme suit :

Article 1

En tant que représentants des assurés sociaux:

Sur désignation de la Confédération Générale du Travail – Force Ouvrière (CGT-FO)

Membre Suppléant :

- Monsieur Patrick DELGADO (siège vacant)

Le reste est sans changement.

Article 2

La Cheffe d'antenne de Paris de la Mission Nationale de Contrôle et d'Audit des organismes de sécurité sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la région Centre Val de Loire.

Fait à Paris, le 24 Avril 2018
La Cheffe de l'antenne de Paris
de la Mission Nationale de Contrôle
et d'audit des organismes de sécurité sociale
Signé : Béatrice BARDIN

Ministère des solidarités et de la santé

R24-2018-04-20-004

ARRETE modificatif n° 2 du 20/04/2018
portant modification de la composition des membres du
conseil d'administration
de la Caisse d'Allocations Familiales d'Indre-et-Loire

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

ARRETE modificatif n° 2 du 20/04/2018 portant modification de la composition des membres du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales d'Indre-et-Loire

La ministre des solidarités et de la santé

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 212-2 et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté ministériel du 25 janvier 2018 portant nomination de la composition des membres du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales d'Indre-et-Loire ;

Vu l'arrêté du 14 novembre 2017 portant délégation de signature à Madame Béatrice BARDIN, cheffe de l'antenne de Paris de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

Vu les désignations formulées par la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME) et par l'Union Nationale des Professions Libérales (UNAPL) ;

A R R Ê T E

Article 1^{er} L'arrêté ministériel du 25 janvier 2018 susvisé est complété et modifié comme suit :

Article 1

En tant que représentants des employeurs :

Sur désignation la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME);

Titulaire :

Madame CHESNEAU Marina en remplacement de Madame LAFONT Karine

Suppléant :

Madame LOIGEROT Fabienne (siège vacant)

En tant que représentant des travailleurs indépendants ;

Sur désignation la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME);

Suppléant:

Monsieur ROGOWSKI Bruno en remplacement de Madame BOUHNİK Malika

En tant que représentants des associations familiales :

Sur désignation de l'Union Nationale des Professions Libérales (UNAPL) ;

Titulaire :

Madame BRUNET Marie-Paule (siège vacant)

Le reste sans changement.

Article 2

La Cheffe d'antenne de Paris de la Mission Nationale de Contrôle et d'Audit des organismes de sécurité sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la région Ile de France.

Fait à Paris, le 20 Avril 2018
La Cheffe de l'antenne de Paris
de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale
Signé : Béatrice BARDIN

Rectorat de l'académie d'Orléans-Tours

R24-2018-05-24-001

ARRÊTÉ

Portant sur composition de la commission académique
d'harmonisation de l'épreuve
anticipée de Travaux Personnels Encadrés du baccalauréat
session 2018

ARRÊTÉ

Portant sur composition de la commission académique d'harmonisation de l'épreuve anticipée de Travaux Personnels Encadrés du baccalauréat session 2018

La Rectrice
Chancelière des universités

Vu le décret n°93-1092 du 15 septembre 1993 modifié par le décret n°95-1206 du 10 novembre 1995 portant sur le règlement général du baccalauréat général ;

Vu la note de service n°95-113 du 9 mai 1995 relative aux procédures d'entente et d'harmonisation ;

Vu la note de service n°2005-174 du 2 novembre 2005 relative aux modalités d'évaluation des Travaux Personnels Encadrés ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : La commission académique d'harmonisation de l'épreuve anticipée de Travaux Personnels Encadrés du baccalauréat est constituée comme suit :

Président de la commission académique :

Madame Murielle PHILIPPE, Inspectrice Pédagogique Régionale

Présidents des commissions départementales :

Madame Catherine PLANKEELE, Inspectrice Pédagogique Régionale d'Anglais - CHER

Monsieur Laurent HIVON, Inspecteur Pédagogique Régional de Mathématiques – EURE-ET-LOIR

Madame Carmen LALANDE, Inspectrice Pédagogique Régionale d'Espagnol - INDRE

Madame Murielle PHILIPPE, Inspectrice Pédagogique Régionale d'Allemand – INDRE-ET-LOIRE

Madame Florence CHAIX, Inspectrice Pédagogique Régionale d'Histoire Géographie – LOIR-ET-CHER

Madame Cristhine LECUREUX, Inspectrice Pédagogique Régionale d'Histoire-Géographie - LOIRET

Article 2 : Le secrétaire général de l'Académie d'Orléans-Tours est chargé de l'exécution du présent arrêté qui fera l'objet d'une insertion au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Fait à Orléans, le 24 avril 2018
Pour la Rectrice et par délégation,
Le Secrétaire Général de l'Académie
Signé : Michel DAUMIN